



CONFÉRENCE

« GEORGES RIPERT, LE DROIT DE NE PAS PAYER SES DETTES »

05 novembre 2019

Centre Panthéon - Salle des Conseils - 2e
étage, escalier M

ENTRÉE LIBRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Cycle de conférences « Les grands textes du droit »

Avec le soutien du [Laboratoire de droit civil](#) de l'université Paris 2 Panthéon-Assas, La [Revue de droit d'Assas](#) organise un nouveau cycle de conférences « **Les grands textes du droit** » visant à proposer un commentaire des textes majeurs de la littérature juridique.

3e séance : « Georges Ripert, Le droit de ne pas payer ses dettes, *D.H.* 1936, p. 57 »

Par M. [Thomas GENICON](#), professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Entrée Libre

[Plus de renseignements](#)